



<http://www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr/>

Inscriptions, règlement, programme, informations, newsletters, classement....

Demande de renseignements Uniquement par mail:

contact@lafouleeimperiale-fontainebleau.fr

ADRESSE COURRIER: HOTEL NAPOLEON

9 RUE GRANDE. 77300. FONTAINEBLEAU

Attention: Pas de contact téléphonique dédié

FOULEE IMPERIALE DE FONTAINEBLEAU

DIMANCHE 8 AVRIL 2018

CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE FFA DE SEMI MARATHON

La « Foulée Impériale de Fontainebleau 2018 » est organisée conjointement par l'association LA FOULEE IMPERIALE de FONTAINEBLEAU, la « Ville de FONTAINEBLEAU » ainsi que le club « PAYS de FONTAINEBLEAU-ATHLE SUD 77 ». L'évènement aura lieu le **Dimanche 8 Avril 2018**

Cette organisation bénéficie du concours :

- du Conseil Régional d'Ile de France, du conseil Général de Seine et Marne et du Château de Fontainebleau,
- de la Fédération Française, de la Ligue d'Ile de France, du Comité de Seine et Marne d'Athlétisme et de sa Commission des Courses Hors Stade,
- de partenaires économiques,
- de 280 personnes, bénévoles des associations de la ville, agents de la ville et des polices municipale et nationale. Organismes de secours
- Animation musicale et village exposants sur le site de l'évènement

1. PROGRAMME HORAIRES DES COURSES

Quatre courses sont organisées : voir plus bas.

13h30: 1 km Filles nées de 2007 à 2011

13H40: 1km garçons nés de 2007 à 2011

13H50: 3 kms Filles et garçons nés de 2006 à 2003

14H30: 10 kms: F et H nés à partir de 2002 et avant

16H00: Semi marathon: F et H nés à partir de 2000 et avant

Le semi-marathon et le 10 km

- sont labellisés « régional » par la Fédération Française d'Athlétisme et sont qualitatifs pour les championnats de France de semi-marathon et de 10 km,

Le Semi marathon sera support du championnat départemental de Seine et Marne hommes et femmes 2018

- sont inscrits aux calendriers officiels du Comité de Seine et Marne, de la Ligue d'Ile de France d'Athlétisme et de la Fédération Française d'Athlétisme.
- Le 10 km compte pour le Challenge des courses hors stade du Comité de Seine et Marne d'Athlétisme.

2. INSCRIPTIONS,

Toute personne qui remplit une fiche d'inscription est réputée avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CONFORME (en particulier attention au certificat médical) SERA REJETE AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE PAR MAIL NI PAR TELEPHONE. Les dossards sont attribués dans la limite des disponibilités dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. La priorité sera donnée aux dossiers complets

Le nombre de dossards attribué est limité à 1700 pour le 10 kms, 1100 pour le semi-marathon, à 500 au total pour les enfants.

Le site dédié rappelle le nombre de dossards restant disponibles au fur et à mesure des inscriptions enregistrées.

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés ou non, femmes et hommes. Le classement au championnat de Seine et Marne est réservé aux coureurs licenciés FFA

Les concurrents handisports sont également accueillis à titre gratuit pour eux-mêmes et à titre payant pour les accompagnateurs éventuels (prendre contact lors de l'inscription).

LES INSCRIPTIONS PEUVENT ETRE (dans la limite des dossards disponibles)

- soit faites EN LIGNE par internet avant le Jeudi 5 AVRIL minuit sur les sites : <http://www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr/>

Ou sports-up.fr

La licence **ou** le certificat médical **lisible et conforme** portant la mention " ne présente pas de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition" devra être **OBLIGATOIREMENT** SCANNE(E) ET MIS(E) EN PIECE JOINT(E) OU ENVOYE(E) PAR MAIL OU COURRIER POUR VALIDER LE DOSSIER.

- soit envoyées PAR COURRIER à:

Foulée Impériale de Fontainebleau Hôtel Napoléon 9 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU
avant le 30 MARS (cachet de la poste) accompagnées du montant de l'inscription et de la photocopie du certificat médical - voir modèle plus loin)

- soit SUR PLACE au THEATRE rue Denecourt le samedi 7 AVRIL de 14 h à 19 h et de 10 h à 1/2H avant chaque départ de course **dans la limite des dossards encore disponibles**
éventuellement

Les bulletins peuvent être téléchargés sur le site internet Ils sont disponibles également à la Mairie de Fontainebleau, Mairie d'Avon, Office du Tourisme de Fontainebleau, Maison des Sports de LA FAISANDERIE et dans les Mairies de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, auprès du magasin de sports SCAPE FONTAINEBLEAU

Toute personne peut participer à une course si elle a:

1 : rempli un formulaire d'inscription, signé par l'intéressé (avec autorisation d'un parent ou tuteur pour les mineurs)

2 : payé les droits d'inscription (ci-dessous)

Heure	Course	Année naissance	Tarif jusqu'au 24 mars (ou 28 : cachet de la poste)	Par groupe de 10 (2)	Après le 24 mars ou sur place
13 h 30 (F) et 14 h 10 (G)	1 km	2007 à 2011	Gratuit	Gratuit	5 €
14 h 20 (F & G)	3 kms	2003 à 2006	Gratuit	Gratuit	5 €
14 h 30	10 km	2002 et avant	12 € (1)	10 € (1)	17 € (1)
16h 00	Semi-marathon	2000 et avant	17 € (1)	14 € (1)	22 € (1)

(1) dont 1 € pour don à des associations caritatives

(2) Bulletins de groupes minimum 10 (même club ou entreprise) : en ligne ou à télécharger sur site internet ou à demander par mail

3. présenté

- soit une **licence de la FFA** (Athlé Compétition, Athlé Santé Loisirs option Running ou d'un Pass Running), (précisez le N°)
- soit une **licence FF Triathlon, FF C Orientation et Pentathlon Moderne**, (joindre la copie)
- soit une **licence FSCF, FSGT, UFOLEP licence UNSS ou UGSEL** mentionnant « **la non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition** », (joindre la copie)
- soit joint un **certificat médical de moins d'un an** *(ou sa copie certifiée par l'intéressé(e)) et faisant apparaître la « **non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition** » (le certificat sera conservé par l'organisateur) ;
- *** ATTENTION : Conformément à la loi, seuls les certificats médicaux établis pour l'obtention d'une licence sportive ont une validité nouvelle de 3 ans. Pour les participants non licenciés, la validité reste de moins d'un an. Aucune dérogation n'est envisageable.**

Les coureurs étrangers devront par ailleurs présenter une pièce d'identité (pour les coureurs venant hors de la communauté européenne passeport accompagnée d'un visa valable ou d'une carte de séjour ou de résident sur le territoire européen à jour à la date de l'épreuve).

A Noter que le fait de s'inscrire vaut accord pour permettre à l'équipe médicale de sécurité sanitaire de procéder à tous soins, évacuation sanitaire et hospitalisation qui seraient jugées nécessaires de la part des services médicaux par l'état d'un coureur

MODELE CERTIFICAT MEDICAL A PRESENTER:

Je soussigné :(nom, prénom et adresse du médecin)

Certifie avoir examiné

Monsieur, Madame, ou Mademoiselle Nom, prénom

Né(e) le JJ/MM/AAAA

Et avoir constaté l'absence (ou que l'intéressé ne présente pas) de contre indication à la pratique la course à pied (ou de l'athlétisme) en compétition.

Date (moins d'un an), *signature et CACHET* du Médecin (*Indispensable*)

3. DOSSARDS

- Une « puce » attribuée à chaque coureur permettra une extraction rapide des résultats. Elle est fixée sur le dossard qui peut être conservé par le participant à l'issue de son épreuve. .

LE DOSSARD est obligatoire et DEVRA :

- ETRE APPOSE SUR LA POITRINE BIEN A PLAT,
- ETRE NI PLIE NI FROISSE, ET **EPINGLE AUX 4 COINS**, (à prévoir. Des épingles en nombre limité sont mises à disposition lors de la remise des dossards)
- LAISSER APPARAÎTRE L'ESPACE PUBLICITAIRE DES PARTENAIRES

3. RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards pourront être retirés **uniquement** le samedi 7 Avril de 14 h à 19 h ou le **Dimanche 8 Avril** jour de l'épreuve de 10h à $\frac{1}{2}$ heure avant le départ au théâtre de Fontainebleau, rue Denecourt à 600 m de la zone Arrivée/Départ (fléchage en place). Aucune dérogation n'est possible. Il sera possible de vérifier son inscription sur le site internet de la course. **Aucun dossard ne sera alloué si le dossier d'inscription n'est pas à jour (certificat médical ou licence conforme) même si le paiement du droit d'inscription a été fait en ligne.**

Un TS de l'évènement est à percevoir dès attribution du dossard sur présentation de celui-ci, place de LA REPUBLIQUE à 300 m du théâtre lieu de l'animation SPORTS SANTE le Samedi 7 et le Dimanche 8 sur la zone village animation arrivée.

4. DROIT A L'IMAGE et DRONE

Le fait de remplir une fiche d'inscription autorise les organisateurs à utiliser pour leurs besoins de communication et de promotion les images des concurrents (photos, films ...) sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Les concurrents acceptent le survol éventuel d'un DRONE dans le respect des règles de sécurité.

5. CAS DE FORCE MAJEURE

En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons de forces majeures : Annulation de sécurité imposée par les autorités en raison de l'actualité du moment, décision de l'organisation en raison de conditions climatiques exceptionnelles rendant dangereuse la course, décision du Maire, modification des mesures de sécurité à appliquer en cours d'année rendant insurmontable les modalités d'organisation les concurrents ne pourront prétendre à aucun remboursement ou indemnisation (1)

1 : Les dépenses d'organisation étant engagées (Textile, assurances...)

6. PARCOURS

Le parcours est mesuré par des officiels de la FFA selon les règles IAAF. Il présente une alternance d'itinéraires urbains et boisés, sur sol stable, bitumé ou en stabilisé.

L'itinéraire des parcours est sans difficulté majeure. Une courte portion comporte des pavés (environ 30 m). Les courses se déroulent en centre ville, le 10 kms comporte 2 boucles, le semi marathon comporte 3 boucles ! Visuel indiquant chaque km pour le 10 km, et le Premier Km, 5, 10, 15, 20 et 21 kms pour le semi-marathon. A noter que certaines portions du parcours, en stabilisé, peuvent être difficiles pour les handicapés en fauteuil en cas de pluie.

Pour des raisons de sécurité liées à l'actualité et imposées par les forces de sécurité, le tracé des parcours ne peut être diffusé aux participants à l'avance. Les parcours seront mis à disposition des participants uniquement lors de la remise des dossards et affichés le jour des courses.

7. SECURITE

Le parcours est totalement étanche à toute circulation. Aucun véhicule ne stationne sur les rues empruntées par les coureurs. Il est cependant conseillé la plus grande vigilance en zone urbaine ouverte aux piétons. La sécurité est assurée par des baliseurs mis en place, par les agents des polices municipale (Fontainebleau) et nationale et par des accompagnateurs en VTT.

L'accompagnement en bicyclette, VTT, roller ou tout autre moyen mécanisé ou motorisé est formellement interdit sur l'ensemble du parcours sous peine de disqualification. De même le port d'un casque audio est interdit (abstraction des bruits de l'environnement. Règlement FFA).

A noter qu'en raison de l'actualité et pour des raisons de sécurité, un dispositif anti intrusion est mis en place pour la durée des épreuves.

8. ASSURANCES

La compétition et l'organisation sont couvertes par une police responsabilité civile prise par l'organisateur et par l'assurance de la FF Athlétisme. Les licenciés bénéficient de la couverture de la licence fédérale. Les non licenciés doivent prendre leurs dispositions pour **leur couverture personnelle de responsabilité civile** (non vérifié par l'organisation)

9. POSTES DE SECOURS

Trois postes de secours avec des moyens mobiles seront disposés au point de ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée. Un médecin mobile sera présent et un médecin également présent à l'arrivée. Les participants ont devoir d'assistance envers toute personne en situation de détresse. Des postes radios sont répartis sur le parcours pour donner l'alerte si besoin. **L'inscription entraîne l'acceptation de tout soins, évacuation, hospitalisation intervention médicale y compris opération qui serait jugée par le corps médical et rendue nécessaire par l'état du patient y compris pour les enfants mineurs.**

10. RAVITAILLEMENTS (2 fois par tour)

Seuls les postes de ravitaillement et d'épongement de l'organisation sont autorisés sous peine de disqualification.

Une éponge est à la disposition des concurrents du 10 kms et du semi marathon lors du retrait du dossard.

11. MASSAGES SERVICE de KINESITHERAPIE/ PODOLOGIE à l'arrivée

Une équipe de 6 kinésithérapeutes et un podologue **SPORTS AKILEINE** assureront gratuitement un massage de récupération et soins de podologie éventuels après l'arrivée sur le 10 kms et le semi marathon.

12 VESTIAIRES. DOUCHES SANITAIRES

Attention : **NI DOUCHE NI VESTIAIRE** disponible sur cette épreuve
Des box toilettes sanitaires de plein air sont mis à disposition des participants sur le site (fléchage). Les concurrents sont vivement invités à les utiliser et à prendre leurs dispositions pour respecter l'environnement pour la qualité du site.

NOTA : Les professionnels de la restauration situés sur le périmètre de course n'ont aucune obligation d'ouvrir leurs toilettes aux participants

13 CONSIGNES BAGAGERIE

Un service de consigne des effets personnels en sacs poubelles tenu par des bénévoles est mis à disposition des participants place de la République le jour de l'épreuve à partir de 14H00. **Attention à ne pas laisser d'objet de valeur (Smartphone, argent..)** l'organisation n'est pas responsable des objets déposés et décline toute responsabilité en cas de perte ou manque constaté lors de la récupération du sac.

14. ACCES ET STATIONNEMENT

ACCES transports en commun

La gare de Fontainebleau -Avon est bien desservie à partir de la Gare de Paris-Lyon (Pass Navigo). Elle est située à 20 minutes de marche de la zone de course. Deux lignes de bus desservent à proximité du départ (voir renseignements sur les sites internet de la ville : ATTENTION itinéraires et horaires modifiés le jour de la course. Prévoir au moins 1H00 entre l'arrivée à la gare et l'horaire de départ de course.

ACCES en voiture ou bus: En raison de l'évènement l'accès au centre ville sera règlementé. NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES

- prendre connaissance des accès aux entrées de la ville et à partir du carrefour de l'Obélisque (sur le site internet).
 - suivre les panneaux indicateurs de circulation et de parkings : parking du stade gratuit à 1,5 km à pied de l'arrivée et du départ (fléchage en place).
 - plusieurs parkings seront fléchés mais ne seront pas surveillés.
 - 3 parkings INTERPARKING partenaire de l'évènement (**payants**) sont disponibles en centre ville à proximité du départ : Parking de surface **du Château** (en face du Château) à 1 km de la zone départ /arrivée, Parking souterrain **place Napoléon**, parking souterrain de la **place de la République** (sous la zone arrivée/ Village animation mais dans la limite des places disponibles)
 - ne pas stationner de manière sauvage, toute infraction au stationnement pourra être verbalisée et le véhicule déposé en fourrière. Le stationnement en centre ville est très limité et les cars ne pourront y accéder.
- Il est donc conseillé de prendre ses dispositions pour arriver avec un délai suffisant pour stationner son véhicule et rejoindre sa course. (Au moins 1H 00 avant l'heure de départ)

15. CLASSEMENTS et RESULTATS

Le chronométrage réalisé par une société prestataire habituée sera validé par des officiels de la FFA

RESULTATS

Les résultats seront affichés à l'arrivée et seront également consultables le soir même sur les sites de SPORT TIMING (société prestataire du chronométrage) et de la course. Les réclamations doivent être déposées dans les 30 minutes suivant l'affichage.

- **Course 10 km** : temps maximum de classement officiel : 1 h30 (sortie du parcours à 16h00)
- **Course 21,100 km** : temps maximum de classement officiel : 2h30 (sortie du parcours à 18h30)

CLASSEMENTS:

Un classement sera organisé dans les catégories suivantes :

CATEGORIES - Hommes et Femmes	
EVEIL ATHLETIQUE (1 km)	2009 -2011
POUSSINS (1 km)	2007 - 2008
BENJAMINS (3 km)	2005 - 2006
	2003 - 2004
CADETS	2001- 2002
JUNIORS (10 km et semi)	1999 - 2000
ESPOIRS (10 km et semi)	1995 - 1998
SENIORS (10 km et semi)	1979- 1995
MASTERS 1 (10 km et semi)	1967- 1978
MASTERS 2 (10 km et semi)	1957 - 1966
MASTERS 3 (10 km et semi)	1947 - 1956
MASTERS 4 (10 km et semi)	1937 - 1948
MASTERS 5 (10 km et semi)	1936 et avant

Dans le cadre d'un partenariat avec le journal LA REPUBLIQUE de SEINE et MARNE, chaque concurrent inscrit et arrivé recevra les résultats par l'édition du journal du Lundi 9 AVRIL par courrier électronique à son adresse mail. Les résultats sont aussi disponibles sur le site dédié.

Aucun résultat ne sera envoyé par courrier

16. RECOMPENSES

Aucune prime, aucun dédommagement de déplacement, aucune prise en compte d'hébergement n'est prévue.

Chacune des épreuves sera dotée des récompenses suivantes remises aussitôt les classements établis:

- **Course 1 km et 3 km**: une médaille sera remise à chacun des arrivants (plus une coupe aux 3 premiers par **catégorie**)
- **Course 10 km et 21,100 km** : **TEE SHIRT à chaque inscrit** sur présentation du dossard remis dès le Samedi lors de la perception du dossard (stand placé place de la REPUBLIQUE à 300 m du lieu de remise des dossards) Aucune médaille souvenir siglée de la course n'est prévue à l'exception des médailles prévues en récompenses des classements (voir ci-dessus)

Dans chacune des catégories suivantes, une coupe sera attribuée aux 3 premiers:

- Scratch Femmes * - Scratch Hommes**
- Seniors Féminines - Seniors Hommes

Dans chacune des catégories suivantes une coupe au premier uniquement et médaille au 2eme et 3eme:

- Espoirs Féminines- Espoirs Hommes
- Juniors féminines - Juniors hommes
- Cadettes féminines- Cadets hommes
- Masters 5 Féminines - Masters 5 Hommes
- Masters 4 Féminines - Masters 4 Hommes
- Masters 3 Féminines - Masters 3 Hommes
- Masters 2 Féminines - Masters 2 Hommes
- Masters 1 Féminines - Masters 1 Hommes

Pour le 10 kms : Challenge Jacques BES

Pour le semi marathon : Challenge Guy MARET

Pour le semi et le 10 km: challenge Philippe MAHUT au premier(e) habitant la communauté de Communes du Pays de Fontainebleau.

Une coupe récompensera l'Ecole de la communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau la mieux représentée en nombre sur les courses 1 et 3 kms dédiées

Challenge Georges DERCOURT : Une coupe récompensera le groupe (club, groupe associatif constitué) le plus nombreux représenté sur l'ensemble des 2 courses du 10 kms et semi marathon (challenge de l'Union des Commerçants et Artisans de Fontainebleau) L'ensemble des coureurs du groupe doivent participer sous le nom dédié uniquement.

Le championnat de Seine et Marne de semi marathon fait l'objet de protocole et de récompenses mises en place par la FFA (comité d'athlétisme 77)

17. LOTS

Des lots de valeur offerts par les partenaires, seront attribués aux 5 premiers hommes et aux 5 premières femmes des 10 kms et du semi marathon (classement au scratch) et seront remis dès l'arrivée.

Des lots seront tirés au sort au fur et à mesure des arrivées et remis aussitôt.
En cas d'absence du gagnant, un nouveau tirage au sort sera effectué jusqu'à ce qu'un gagnant soit effectivement présent.

18. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une partie des courses se déroulera avec l'accord de la direction du Musée National, autour du Grand Parterre sur l'emprise du domaine du Château de Fontainebleau **exceptionnellement** mis à notre disposition
L'organisateur a signé une « CHARTRE DE L'ÉVÉNEMENT DURABLE » et s'est engagé

Chaque coureur doit également s'engager à respecter le site classé pour préserver le renouvellement des autorisations exceptionnelles accordées pour le déroulement des courses

- à respecter les points suivants :

- mettre des containers et poubelles de tri sélectif la disposition des coureurs et organisateurs au départ, à l'arrivée et aux points de ravitaillement pour y déposer tous détritux y compris les produits de ravitaillement.
- utiliser des produits pour la communication et les matériels recyclables ou recyclés, chaque fois que cela est possible.
- éviter les surplus d'emballage ou jetables autant que possible.
- limiter les déplacements motorisés au strict minimum.
- préférer les produits de saison et issus du commerce équitable.
-

19. ENTRAÎNEMENTS PRÉPARATOIRES

Des entraînements préparatoires sont proposés certains Dimanches matin avec le soutien du magasin de sports SCAPE FONTAINEBLEAU. (21 Rue Paul SERAMY. FONTAINEBLEAU) La participation à ces entraînements est libre et gratuite, sans engagement ni inscription préalable. Chaque participant participe à ces points de rencontre sous sa propre responsabilité. Les entraînements sont adaptés et ouverts à tous quelque que soit le niveau de pratique
Les dates seront précisées par voie de presse et sur le site dédié en temps utile.

RAPPEL DES CONTACTS UTILES

Site dédié UNIQUE: Inscriptions en ligne, renseignements, newsletters, dossards encore disponibles, classements des éditions précédentes, photos :

www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr

Adresse courrier:

FOULEE IMPERIALE FONTAINEBLEAU

HOTEL NAPOLEON.

9 RUE GRANDE. 77300. FONTAINEBLEAU

Contact unique pour les demandes de renseignements et information: **PAR MAIL UNIQUEMENT**

contact@lafouleeimperiale-fontainebleau.fr

Pas de contact téléphonique dédié